

## SENSIBILISATION AUX RISQUES CHIMIQUES

### ▪ Objectifs

Être capable de connaître et reconnaître les risques liés aux produits chimiques, de savoir rechercher les informations relatives aux produits dangereux, de connaître les règles de prévention et de protection, et de savoir réagir en cas d'accident ou d'incendie.

▪ <b>Durée</b> : 7 heures soit 1 journée	▪ <b>Nombre de stagiaires</b> : 4 à 10 participants
▪ <b>Lieu et horaires</b> : à définir selon vos besoins	▪ <b>Accessibilité</b> : cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap
▪ <b>Tarif</b> : sur demande	▪ <b>Délai d'accès</b> : 24 heures minimum

### ▪ Public

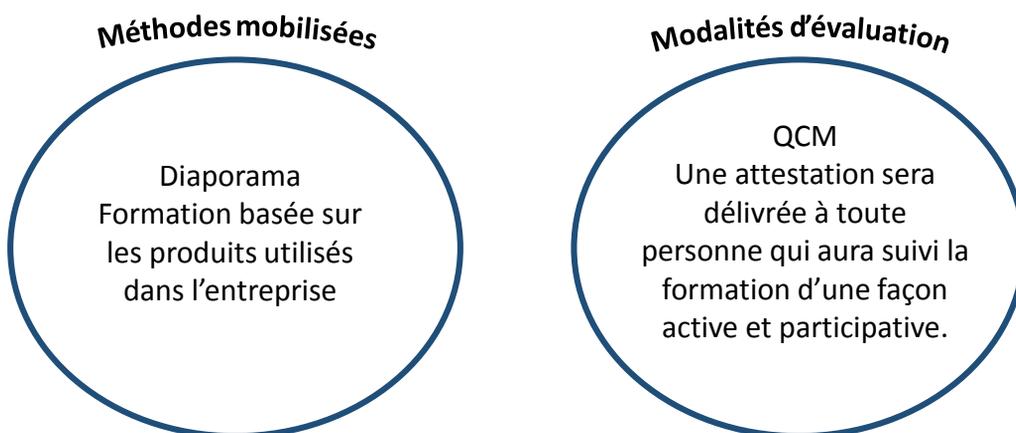
Personnel utilisant, manipulant ou exposé à des produits chimiques  
Agent de maîtrise, cadres, secouristes, infirmières, service de sécurité...

### ▪ Prérequis

Etre âgé de 18 minimum  
Savoir lire et parler la langue française.

### ▪ Profil du ou des formateurs

Tous nos formateurs maîtrisent les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations.



## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### Théorie

#### Présentation du cours

#### Connaissance des dangers des produits chimiques

- Les différentes familles de produits (acides, bases, solvants, acétone,...)
- Les différents dangers (toxicité, brûlures,...)
- Les symboles, les pictogrammes et leur signification
- Les produits corrosifs
- Les produits toxiques et nocifs
- Les produits inflammables, comburants et explosifs
- Les produits CMR
- Les produits utilisés dans votre entreprise
- Les risques pour l'environnement
- Les risques pour le transport

#### Évaluation du niveau de risque

- Les opérations à risques (chargement, déchargement, transvasement,...)
- Les interventions particulières (espace confiné,...)
- Les règles d'incompatibilité entre produits – les réactions dangereuses
- Le cas particulier des déchets
- Les informations nécessaires et indispensables :
  - L'étiquette
  - La FDS (Fiche de Données de Sécurité)
  - La FT (Fiche Toxicologique)
  - Les documents de transports et autres documents,...
  - L'évaluation des risques (selon la ND 2207 de l'INRS)

#### Les règles de prévention et de protection

- La différence entre prévention et protection
- Les moyens de prévention
- Les moyens de protection

#### Les réactions en cas d'accident et d'incendie

Questions / débats



MAGER PRO

Siège social : 1 Impasse du Marraud 10600 Barberey-Saint-Sulpice - 03 25 73 58 85

Agence de Reims : ZI Farman, 6 Rue André Rieg 51100 Reims - 03 26 86 32 50

Email : [contact@magerpro.com](mailto:contact@magerpro.com) - Site internet : [www.magerpro.com](http://www.magerpro.com)

N° page